MAIRIE
DE
G O U D E L I N
22290

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 022-212200653-20260305-20260305005-DE

REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de GOUDELIN

L'an deux mille vingt-six, les cinq mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de Goudelin, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur SÉHAN Alain.
Convoqués : LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SÉHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël – LEFEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – LE HEGARAT Valérie- THOMAS Gwénaël – TACQUET Marie-Blanche - MORICE Gildas– VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette – PIPART Fabrice – CORLAY Gérald – MARTIN Marie-Christine – MALLARGÉ Bernard - JOUY Nathalie.
Absents : LE HEGARAT Valérie
MARTIN Marie-Christine

Secrétaire de séance : GAUVAIN Michaël

DELIBERATION N°20260305-005

Date de convocation : 20 février 2026

Objet : Commune : budget primitif 2026

Monsieur SÉHAN présente le budget primitif 2026 proposé par la commission finances :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 299 292,61	1 363 148,33
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	627 715,68	298 147,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 265 712,96
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 927 008,29	1 927 008,29

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 655 700,00	1 555 700,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 100 000,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 655 700,00	1 655 700,00

TOTAL DU BUDGET (4)	3 582 708,29	3 582 708,29

Envoyé en préfecture le 18/03/2026
Reçu en préfecture le 18/03/2026
Publié le
ID : 022-212200653-20260305-20260305005-DE

Le Conseil, après en avoir délibéré, par 15 voix pour et 2 abstentions,

- **ADOPTE** le budget primitif 2026 du budget principal tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le président de séance,
SÉHAN Alain